

TURNOVER RÉGIONAL
PROCHE DU NATIONAL

Les trois secteurs affichent systématiquement un taux d'entrée des salariés supérieur ou égal au taux de départ qui se traduit par une hausse des effectifs salariés dans la région. Le turnover régional est proche du national.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Turnover annuel¹

Branche professionnelle	Taux d'entrée	Taux de sortie	Turnover régional	Turnover national
	13 %	13 %	13 %	17 %
	16 %	16 %	16 %	18 %
	NS*	NS*	NS*	15 %
	NS*	NS*	NS*	15 %
	NS*	NS*	NS*	12 %
	19 %	18 %	18 %	23 %
	NS*	NS*	NS*	14 %
	19 %	17 %	18 %	26 %
	NS*	NS*	NS*	18 %
	17 %	20 %	19 %	17 %
	18 %	16 %	17 %	15 %
	16 %	13 %	15 %	15 %
	23 %	17 %	20 %	17 %
	12 %	10 %	11 %	12 %
	19 %	19 %	19 %	17 %
	23 %	21 %	22 %	20 %
Occitanie	17 %	16 %	16 %	
Ompl	17 %	16 %		17 %

* NS: Non significatif



Dans le secteur cadre de vie-technique, 13 % des salariés ont intégré le secteur en 2013 et 13 % l'ont quitté. Le taux de turnover du secteur est de 13 % au niveau régional.

1. La définition des indicateurs mesurés est à consulter et télécharger sur le site: www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr/barometre_regional.php